



UNION INTERPARLEMENTAIRE
122^{ème} Assemblée et réunions connexes
Bangkok (Thaïlande), 27 mars - 1^{er} avril 2010



Conseil directeur
Point 7

CL/186/7b)-R.1
3 mars 2010

RAPPORTS SUR DE RECENTES CONFERENCES ET REUNIONS SPECIALISEES DE L'UIP

b) CONFERENCE MONDIALE SUR L'E-PARLEMENT

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) modernes sont essentielles pour la démocratie et le développement. Elles peuvent s'avérer particulièrement utiles pour rendre le Parlement et les processus politiques accessibles au public et permettre aux citoyens de peser sur les décisions politiques. Grâce aux TIC, on peut faire en sorte que le travail parlementaire soit fructueux, transparent et accessible, et que le Parlement et les parlementaires soient comptables devant le public.

Pourtant, il y a une grande disparité dans la plupart des parlements entre ce que les TIC permettent de faire et l'usage que l'on en fait effectivement. Le manque de moyens en est l'une des causes, l'autre étant que les parlements n'ont pas une idée précise de ce qui est possible. Cela se ressent non seulement dans le fonctionnement du Parlement, mais aussi dans la qualité de ses relations avec les citoyens et, partant, de la démocratie elle-même.

La troisième Conférence mondiale sur l'e-Parlement tenue à Washington, du 3 au 5 novembre 2009 à la Chambre des Représentants des Etats-Unis, a été consacrée à ces problèmes. Quelque 400 élus et membres du personnel de 95 parlements y ont participé.

Les délégués ont débattu des moyens de communication entre les parlements et les citoyens, ainsi que du renforcement des parlements grâce à une meilleure utilisation des TIC. Ils se sont intéressés aux nouveaux médias sociaux et autres outils de l'internet, y compris à la sécurité et à la fiabilité de ces outils. Les délégués ont échangé des informations sur leurs expériences en matière de planification stratégique des TIC, d'intégration des TIC dans les processus législatifs, et de sites web parlementaires. On trouvera ci-après un résumé des points saillants de leurs échanges.

Les TIC à elles seules ne suffisent pas à rendre les parlements plus forts ou plus efficaces. Il importe qu'elles soient intégrées aux processus parlementaires et que leur mise en œuvre s'inscrive dans le cadre des initiatives visant à améliorer les capacités des parlements à légiférer et à exercer leur droit de regard sur les gouvernements.

Certains parlements ont ajouté de nouveaux médias - tels que MySpace, Facebook, Flickr, YouTube, Twitter et les wikis - à leurs moyens traditionnels de communication pour se rapprocher des électeurs et faciliter le dialogue entre leurs membres et le public. Lorsqu'ils adoptent de tels instruments, les parlements doivent tenir compte de l'expérience d'autres parlements, être prêts à faire des expérimentations et à évaluer régulièrement ce qui en ressort.

Le langage XML (Extensible Markup Language) est actuellement à un stade crucial de sa mise en œuvre dans les parlements. On assiste à des débats importants et extrêmement utiles sur le sujet sur divers continents, en Europe, en Afrique et en Amérique latine. Cette norme ouverte recueille visiblement une large adhésion mais sa mise en œuvre tarde à venir pour diverses raisons (complexité technique, besoin en personnel suffisamment formé et en outils performants). Aussi faut-il rapidement mettre en commun les connaissances dans ce domaine et lancer des initiatives conjointes pour aider les parlements à adopter le langage XML, en faisant connaître les expériences réussies et en étudiant la compatibilité des systèmes existants à l'échelon international.

Par ailleurs, on ne peut faire abstraction du fait que la sécurité des TIC est désormais une question importante pour les parlements. Pour allier sécurité et efficacité, il faut disposer de la technologie appropriée, d'un personnel qualifié et de moyens suffisants. De surcroît, la sécurité est une question globale qu'un parlement ne peut régler à lui seul. A ce titre, il faut que les parlements dialoguent avec d'autres organismes publics et privés aux échelons tant national qu'international et qu'ils continuent à comparer leurs expériences entre eux.

Les conditions actuelles sont très propices au renforcement des parlements grâce aux TIC : on dispose de la technologie requise, on sait de mieux en mieux l'utiliser et il y a un désir croissant d'apprendre les uns des autres. Pourtant, la communauté internationale - notamment les parlements à la pointe de la technologie - a encore beaucoup à faire pour aider les parlements des pays en développement à atteindre cet objectif.

La coopération interparlementaire et la mise en commun des connaissances comptent parmi les manières les moins onéreuses et, potentiellement, les plus efficaces d'améliorer l'utilisation des technologies dans les parlements. Il faut que la communauté internationale et les milieux parlementaires s'unissent autour des principes du plan stratégique décennal que préconise le Conseil de haut niveau du Centre mondial pour les TIC au Parlement pour offrir une aide prévisible, cohérente et coordonnée aux parlements des pays en développement.